Déclaration de Magaliesburg sur le processus de paix au Burundi

10 juin 2008

Sur invitation de SE Monsieur le Ministre Charles Nqakula, Facilitateur sud africain du processus de paix au Burundi, la deuxième réunion du groupe des Envoyés spéciaux sur le Burundi (GESB) s'est tenue à Magaliesburg, Afrique du sud, les 9 et 10 juin 2008. Ont pris part à cette réunion, les délégations du Gouvernement du Burundi et le PALIPEHUTU-FNL. La délégation du PALIPEHUTU-FNL était conduite par son président, M. Agathon Rwasa, tandis que le Général-major Evariste Ndayishimiye conduisait celle du Gouvernement du Burundi.

Le Groupe des Envoyés spéciaux sur le Burundi :

A félicité le Gouvernement du Burundi et le PALIPEHUTU-FNL pour les pas importants franchis dans le processus de paix au cours du mois dernier et s'est réjoui de la volonté politique manifestée par les deux parties de réaliser ces progrès.

A vivement salué les deux parties pour le retour au Burundi des dirigeants du PALIPEHUTU-FNL et de son Président Agathon Rwasa, respectivement les 16 et 30 mai derniers ; la reprise des travaux du Mécanisme conjoint de vérification et de suivi (MCVS) le 19 mai ; la signature d'une déclaration conjointe sur la cessation des hostilités le 26 mai ; et l'adoption le 2 juin, du Plan des opérations conjointes sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration des combattants du PALIPEHUTU-FNL ;

S'est réjoui de l'engagement des deux parties à établir la confiance et à faire avancer le processus de paix ;

A noté avec satisfaction les messages communs délivrés par le Gouvernement du Burundi et le PALIPEHUTU-FNL sur les causes profondes et les conséquences du conflit, ainsi que sur les principaux défis socio-économiques auxquels le Burundi fait face ;

A exprimé ses sincères remerciements et son appréciation pour les récents achèvements et efforts que déploient l'Initiative régionale pour la paix au Burundi, la Facilitation sud africaine, et le Directoire politique pour soutenir le processus de paix ;

A exprimé sa profonde gratitude pour le soutien financier et militaire fourni par le Gouvernement de l'Afrique du Sud, ainsi que pour l'appui financier du Gouvernement suisse, de la Commission Européenne, et du Comité international de la Croix rouge aux combattants du PALIPEHUTU-FNL dans le processus de pré-rassemblement ;

S'est dit préoccupé par la précarité de la situation générale qui prévaut au Burundi, et a lancé un appel à tous les acteurs politiques du Burundi, afin qu'ils s'abstiennent de toute action susceptible de compromettre les progrès réalisés dans le processus de paix.

A souligné que le Gouvernement du Burundi et le PALIPEHUTU-FNL sont responsables au premier chef de l'achèvement et de la réussite dans les plus brefs délais du processus de paix au Burundi.

I. Engagements mutuels du Gouvernement du Burundi et du PALIPEHUTU-FNL :

Le Gouvernement du Burundi et le PALIPEHUTU-FNL s'engagent mutuellement à :

Renoncer à la violence et résoudre leurs différends par le dialogue ;

Respecter pleinement les calendriers définis dans le Programme d'action révisé en vue de promouvoir le Processus de paix au Burundi, et ainsi mener à terme tous les aspects du processus de paix, à savoir la mise en œuvre de l'Accord de Principes de 2006, de l'Accord global de Cessez-le-feu de 2006, et l'intégration du PALIPEHUTU-FNL aux institutions nationales. A cet égard, ils devront:

- N'épargner aucun effort pour mener à bien toutes les étapes définies dans le Programme d'action et le Plan des opérations conjointes du MCVS, y compris la délimitation et la mise en place des zones de rassemblement;
- Régler parallèlement toutes les questions politiques non encore résolues, notamment la prise en compte politique du PALIPEHUTU-FNL dans les institutions nationales ainsi que son intégration dans les forces de défense et de sécurité ;
- Veiller à ce que la résolution de ces problèmes ne soit pas utilisée comme pré-condition à la mise en œuvre du Plan d'action et du Plan des opérations conjointes du MCVS ;
- Prendre des initiatives spécifiques en vue de sensibiliser les institutions nationales, les membres du PALIPEHUTU-FNL et la population, sur le processus de paix en cours;
- S'abstenir de toute activité ou déclaration incendiaires ;
- S'efforcer de trouver, dans les meilleurs délais, une solution mutuellement acceptable en ce qui concerne l'agrément et le nom du PALIPEHUTU-FNL en tant que parti politique.
- S'engager à s'abstenir de toute activité susceptible d'être perçue comme étant une nouvelle campagne de recrutement, notamment parmi les enfants.

II. Engagements du Gouvernement du Burundi :

Le Gouvernement du Burundi s'engage, dans le cadre de la Constitution de la République du Burundi, à faire preuve de souplesse pour résoudre tous les problèmes qui pourraient entraver la mise en œuvre intégrale des accords conclus.

Une fois les combattants rassemblés, le Gouvernement s'engage à prendre en compte et à intégrer les membres du PALIPEHUTU-FNL dans les institutions nationales conformément aux accords conclus entre les parties.

III. Engagements du PALIPEHUTU-FNL :

Le PALIPEHUTU-FNL s'engage de bonne foi pour la mise en œuvre immédiate de l'Accord global de Cessez-le-feu.

IV. Engagements des membres du GESB :

Le GESB s'engage à continuer d'appuyer les efforts de la Facilitation et du Directoire politique pour soutenir le processus de paix.

A cet égard, le GESB poursuivra la mobilisation de la communauté internationale en vue de fournir un soutien financier à la Facilitation et au processus de paix.

Au fur et à mesure que les combattants du PALIPEHUTU-FNL se dirigent vers les zones de rassemblement, le GESB intercédera auprès des bailleurs de fonds potentiels afin qu'ils continuent à fournir une assistance humanitaire jusqu'au démarrage du processus de DDR.

Le GESB accordera une attention particulière au processus de DDR, notamment dans sa composante réintégration.

Le GESB poursuivra ses efforts dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, y compris les efforts visant à intégrer le PALIPEHUTU-FNL dans les forces nationales de défense et de sécurité.

Le GESB appuiera la transformation du PALIPEHUTU-FNL en parti politique, y compris la prise en charge de la formation de ses cadres.

Le GESB envisagera les voies et moyens d'apporter un soutien financier au Gouvernement du Burundi, afin de l'aider à faire face aux pressions dues à la flambée des prix des denrées alimentaires et du carburant, et ainsi lui permettre de créer un environnement plus propice au processus de paix.

V. Engagements du Directoire politique

Conformément à son mandat, le Directoire politique aidera à trouver une solution aux problèmes politiques qui pourraient se poser dans le contexte du processus de paix.